



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Cofinimmo 
INFORMATION RÉGLEMENTÉE
EMBARGO JUSQU'AU 01.09.2010 – 5:40PM

Publication de notification conformément à la Loi du 02.05.2007¹

Bruxelles, le 01.09.2010, 5:40pm CET

Suite à la vente² de 747 500 actions ordinaires propres Cofinimmo détenues par Leopold Square SA, une société contrôlée directement et indirectement à 100% par Cofinimmo SA, le seuil statutaire de déclaration, qui est de 5% du total des droits de vote, a été franchi. Ainsi, Cofinimmo a émis une notification de participation dans son propre capital, résumée ci-dessous :

Détenteur de droits de vote	Nombre de droits de vote	% de droits de vote ³
Leopold Square SA	23 562	0,16%
Cofinimmo SA	29 045	0,20%
TOTAL COFINIMMO SA	52 607	0,36%

La notification ainsi que la structure d'actionariat peuvent également être consultées sur le site internet de la société (www.cofinimmo.com) sous les rubriques *Investor Relations & Media/Share Information/Types of Share + Shareholder Structure*.

Pour tout renseignement:

Ingrid Daerden

Investor Relations Manager

Tél.: +32 2 373 00 04

idaerden@cofinimmo.be

Ingrid Schabon

Corporate Communications Manager

Tél.: +32 2 777 08 77

ischabon@cofinimmo.be

together in real estate

¹ Référence est également faite à l'Article 7 § 2 4° de l'Arrêté Royal du 14.11.2007.

² Voir le communiqué de presse du 30.08.2010 et le Rapport Financier Semestriel 2010 publié à la date du 02.08.2010.

³ Calculé sur le nombre total de droits de vote qui s'élève à 14 802 825.